

REVUE TRIMESTRIELLE DES DROITS DE L'HOMME

<http://www.rtdh.eu>



NEMESIS



ANTHEMIS

REVUE TRIMESTRIELLE DES DROITS DE L'HOMME

Rédacteurs en chef

- Géraldine ROSOUX, conseiller d'État (b.), référendaire honoraire de la Cour constitutionnelle (b.), professeure à l'Université de Liège.
- Christophe PETTITI, avocat au barreau de Paris, secrétaire général de l'Institut des droits de l'homme du barreau de Paris.

Secrétaires de rédaction

- Marion LARCHÉ, maître de conférences en droit public à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Laurence VANCRAYEBECK, conseiller d'État (b.).

Comité de rédaction

- Marie-Aude BEERNAERT, professeure à l'Université catholique de Louvain.
- Gauthier de BÉCO, lecturer à l'Université de Leeds, professeur invité à l'Université catholique de Louvain.
- Peggy DUCOULOMBIER, professeure à l'Université de Strasbourg (Institut de Recherches Carré de Malberg).
- Marina EUDES, professeure de droit public à l'Université Paris Nanterre, membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme.
- Ludovic HENNEBEL, chercheur qualifié du F.N.R.S., Université libre de Bruxelles.
- Nicolas HERVIEU, membre du CREDOF (Université Paris Ouest), chargé d'enseignements à l'Université Panthéon-Assas.
- Élisabeth LAMBERT, directrice de recherche au CNRS (Droit et changement social, Université de Nantes).
- Florence MERLOZ, conseillère référendaire à la Cour de cassation (fr.).
- Céline ROMAINVILLE, professeure à l'Université catholique de Louvain, codirectrice du Centre de recherches sur l'État et la Constitution.
- Patrick TITIUN, ancien chef de cabinet du président de la Cour européenne des droits de l'homme, membre du Conseil supérieur de la magistrature.
- Sébastien Van DROOGHENBROECK, professeur à l'UCLouvain-Université Saint-Louis – Bruxelles.
- Panayotis VOYATZIS, référendaire à la Cour de justice de l'Union européenne.



NEMESIS

Anciens directeurs

Pierre LAMBERT (1990-2008), Pierre VANDERNOOT (2009-2014), Frédéric KRENC (2014-2021).

Comité scientifique

Président d'honneur: **Pierre LAMBERT** †, fondateur de la *Revue*.
Président: **Frédéric KRENC**, juge à la Cour européenne des droits de l'homme.

Fl. BENOÎT-ROHMER, professeure des Universités, présidente de l'Université Robert Schuman à Strasbourg.

V. BERGER, ancien juriconsulte de la Cour européenne des droits de l'homme, avocat au barreau de Paris, professeur au Collège d'Europe.

Fr. BILTGEN, juge à la Cour de justice de l'Union européenne.

M. BOSSUYT, président émérite de la Cour constitutionnelle (b.) et professeur émérite de l'Université d'Anvers.

E. BREMS, professeure à l'Université de Gand.

L. BURGORGUE-LARSEN, professeure à la Sorbonne.

J. CALLEWAERT, greffier adjoint de la Grande Chambre de la Cour européenne des droits de l'homme et professeur à l'Université de Spire et à l'Université catholique de Louvain.

C. CHAINAIS, professeure à l'Université Panthéon-Assas (Paris II).

Chr. CHARRIÈRE-BOURNAZEL, ancien bâtonnier du barreau de Paris.

J.-P. COT, professeur émérite de l'Université de Paris I et juge au Tribunal international du droit de la mer.

E. DECAUX, professeur émérite de l'Université Paris II et président de la Fondation René Cassin.

P. de FONTBRESSIN, avocat au barreau de Paris et maître de conférences à l'Université de Paris XI.

B. DEJEMEPPE, conseiller émérite à la Cour de cassation (b.).

Fr. DELPÉRÉE, professeur émérite de l'Université catholique de Louvain.

M. DE SALVIA, ancien greffier et juriconsulte de la Cour européenne des droits de l'homme.

O. DE SCHUTTER, professeur à l'Université catholique de Louvain.

R. ERGEC, professeur émérite de l'Université libre de Bruxelles et de l'Université du Luxembourg.

G. HAARSCHER, professeur émérite de l'Université libre de Bruxelles.

M. HERTIG, professeure à l'Université de Genève.

M. HOTTELLIER, professeur émérite à l'Université de Genève.

E. LEMMENS, ancien bâtonnier du barreau de Liège.

G. MALINVERNI, ancien juge à la Cour européenne des droits de l'homme et professeur émérite de l'Université de Genève.

J.-P. MARGUÉNAUD, professeur à l'Université de Limoges, Institut européen des droits de l'homme (Université Montpellier I).

P. MARTENS, président émérite de la Cour constitutionnelle (b.) et chargé de cours honoraire de l'Université de Liège et de l'Université libre de Bruxelles.

H. MOCK, ambassadeur de Suisse auprès du Royaume d'Espagne et de la Principauté d'Andorre.

A. NUSSBERGER, ancienne vice-présidente de la Cour européenne des droits de l'homme.

Y. OSCHINSKY, ancien bâtonnier et président de l'Institut des droits de l'homme du barreau de Bruxelles.

P. PARARAS, ancien vice-président du Conseil d'État (gr.) et professeur émérite de l'Université Démocrite de Thrace.

G. RAIMONDI, ancien président de la Cour européenne des droits de l'homme.

L.-A. SICILIANOS, ancien président de la Cour européenne des droits de l'homme.

D. SPIELMANN, ancien président de la Cour européenne des droits de l'homme et avocat général à la Cour de justice de l'Union européenne.

Fr. SUDRE, professeur émérite de l'Université Montpellier I.

H. TIGROUDJA, membre du Comité des droits de l'homme des Nations Unies.

S. TOUZÉ, professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II) et directeur de l'Institut international des droits de l'homme.

Fr. TULKENS, ancienne vice-présidente de la Cour européenne des droits de l'homme et professeur émérite de l'Université catholique de Louvain.

J. VAN COMPERNOLLE, professeur émérite de l'Université catholique de Louvain.

P. VANDERNOOT, président de chambre émérite au Conseil d'État (b.) et maître de conférences à l'Université libre de Bruxelles.

M. VERDUSSEN, professeur à l'Université catholique de Louvain.

P. WACHSMANN, professeur émérite de l'Université de Strasbourg.

Birte Wassenberg, *Histoire du Conseil de l'Europe – 75 ans de coopération européenne*, Conseil de l'Europe, Strasbourg, septembre 2024, 303 p.

Le Conseil de l'Europe publie, sous la plume de la professeure en histoire contemporaine Birte Wassenberg, un ouvrage célébrant le 75^e anniversaire de l'organisation, *Histoire du Conseil de l'Europe – 75 ans de coopération européenne 1949-2024*. De la création du Conseil de l'Europe sous l'impulsion notamment de Winston Churchill, à l'occasion de son discours du 19 septembre 1946 appelant à l'unification de l'Europe, à la sortie de la Fédération de Russie et la perspective d'adhésion du Kosovo, ce livre retrace l'histoire de notre continent européen. « S'intéresser plus particulièrement à l'histoire du Conseil de l'Europe, c'est mettre en lumière cette Grande Europe, qui incarne peut-être une autre façon de 'penser l'Europe' selon l'expression d'Edgar Morin, une Europe qui représente moins un marché économique qu'une communauté de valeurs fondamentales, fondée sur les droits humains, la démocratie et l'État de droit » (p. 11). Cette histoire nous est contée, en commençant à la sortie de la Seconde Guerre mondiale avec les rôles joués par Robert Schuman, Paul-Henri Spaak, et Winston Churchill, pour aboutir à la signature du traité à Londres, le 5 mai 1949, créant cette nouvelle organisation européenne.

Le livre expose en quatre parties cette grande histoire de l'organisation européenne : la première partie « De la création à la crise grecque (1949-1969) », la deuxième « À la recherche d'une identité face à la CEE (1969-1989) », la troisième partie intitulée « La renaissance du Conseil de l'Europe en tant qu'organisation paneuropéenne (1989-2009) », et enfin la dernière partie « Le retour à l'origine : Le Conseil de l'Europe comme gardien des valeurs fondamentales – 2009-2024 ». Chaque partie décrit les événements historiques qui vont conduire à la création de cette première organisation européenne très vite concurrencée par la seconde, qualifiée, par l'auteur, de « Petite Europe », née de la naissance de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). L'histoire et l'évolution du Conseil de l'Europe sont marquées par la construction de la Communauté européenne et son élargissement, ce qui est retracé par l'ouvrage avec de multiples exemples. En réaction à cette Europe économique de quelques États, l'organisation de Strasbourg cherchera à consolider son idée d'origine de construire la « Grande Europe ». L'ouvrage retrace les étapes et conditions dans lesquelles le Conseil de l'Europe connaîtra ses premiers élargissements avec la Grèce, la Turquie, l'Islande et la R.F.A., l'Autriche, la Suisse, puis vers le sud avec l'Espagne et le Portugal, et vers l'est après la chute du mur de Berlin, le 19 novembre 1989, sous l'impulsion de sa Secrétaire générale Catherine Lalumière, qui permet à l'organisation de relever « son plus grand défi » selon Birte Wassenberg, s'élargir de 23 à 47 États. Elle deviendra cette organisation paneuropéenne. Pour se démarquer de la Communauté européenne, l'organisation lancera des opérations intergouvernementales dans le domaine de la culture, du sport, de la jeunesse, de la justice, de l'environnement, et du patrimoine. Bien entendu, le Conseil de l'Europe marquera sa présence et son rôle fondamental par son action en matière de défense des valeurs fondamentales, y compris sur la lutte contre la torture, la peine de mort, le terrorisme (pp. 91-101). La Convention européenne des droits de l'homme, dont on fêtera d'ailleurs le 75^e anniversaire en 2025, est la première convention adoptée par l'organisation, et l'auteure rappelle le contexte de son élaboration, le développement

de la jurisprudence, et le rôle joué aujourd'hui par la Cour européenne des droits de l'homme (pp. 221-223). La question de l'exécution des arrêts est également examinée par l'auteure. D'autres conventions font l'objet d'un examen historique comme la Charte sociale européenne (pp. 39-44). Le Conseil de l'Europe s'est également construit et développé avec des mécanismes spécifiques de coopération lui permettant de devenir « une école de la démocratie » (p. 142), avec notamment la Commission de Venise, l'instauration du *monitoring* permettant de contrôler les engagements pris par les nouveaux États membres. Les sommets du Conseil de l'Europe, créés à partir de 1993, permettront à l'organisation de procéder progressivement à des réformes internes destinées à s'adapter aux événements internationaux (annexion de la Crimée par la Russie, guerre en Ukraine, crise de l'État de droit) (pp. 234-239), aux défis de l'élargissement, et à lancer de nouvelles coopérations, comme celles relatives à la protection des minorités nationales, la protection contre le racisme et l'intolérance (avec la création de l'ECRI), la protection des droits humains en biomédecine (avec notamment la Convention sur les droits de l'homme et la biomédecine en 1997). Enfin, le livre rappelle les modifications apportées à la Convention européenne par l'adoption des Protocoles n^{os} 12, 13, 14, 15 et 16 à la suite des sommets (pp. 158-180). La dernière partie de l'ouvrage est consacrée notamment à la recherche d'un partenariat entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne, le regard de l'organisation européenne pour la protection des enfants avec la Convention de Lanzarote sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels du 25 octobre 2007, et la Convention d'Istanbul sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique du 11 mai 2011.

L'auteure conclut ce récit en observant que le Conseil de l'Europe est resté fidèle à son objectif de départ, à savoir le maintien des valeurs fondamentales : la démocratie, l'État de droit et les droits humains, « même si l'acquis s'est révélé un véritable défi ». L'ouvrage comporte en fin de chaque partie des conclusions permettant de résumer chaque période de la construction de l'organisation, et il est complété par une chronologie avec les événements les plus importants de 1946 à 2024 (pp. 265-277), la liste des accords, conventions et chartes du Conseil de l'Europe, et un encart en couleur avec quelques photos des grands événements, et des *flashcodes* permettant d'accéder à des matériaux, tels que les statuts du Conseil de l'Europe, des conventions, discours, expositions, vidéos, et documentations provenant du site du Conseil de l'Europe.

Christophe PETTITI
Avocat au barreau de Paris



Laurence Burgorgue-Larsen, *La Convention européenne des droits de l'homme – Commentaire article par article*, collection « Systèmes – Cours », 4^e éd., L.G.D.J., Paris, septembre 2024, 334 p.

1. Dans une des définitions du mot « système », on peut lire qu'il s'agit d'un « ensemble structuré d'éléments abstraits, ensemble de concepts présentés sous une

La Revue est disponible en version numérique sur les sites :

www.lexnow.io



www.cairn.info



Conditions d'abonnement pour 2025

Édition

Anthemis

Abonnement

4 numéros par an

250 pages par numéro

Abonnement annuel (papier et électronique) : 279 € TVAC

Abonnement annuel Europe (papier et électronique) : 319 € TVAC

Abonnement annuel hors Europe (papier et électronique) : 359 € TVAC

Abonnement électronique : 236 € TVAC

Prix au numéro : 80 € TVAC

Commandes

Anthemis

Place Albert I, 9

B-1300, Limal

Belgique

T. : +32 (0)10 42 02 93

abonnement@anthemis.be

Les années antérieures sont disponibles depuis l'origine (1990).

D/2025/10.622/4

ISSN : 2-0777-3579

Imprimé en Belgique

Éditeurs responsables : Marc-Olivier Lifrange et Anne Eloy

Sommaire

DOCTRINE

Les défis et enjeux de la justice pénale internationale
Réflexions d'une ancienne juge de la Cour pénale internationale
Entretien avec *Christine Van Den Wyngaert* 315

Regard sur (presque) neuf années au sein de la Cour européenne des droits de l'homme
Entretien avec *Marko Bošnjak* 339

CHRONIQUE

Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (2024)
par *David Szymczak* 359

Chronique sur la justice climatique en Europe (2024)
par *Delphine Misonne, Marta Torre-Schaub et Amélie Adam* 435

JURISPRUDENCE

Les séquelles de la guerre d'Algérie devant la Cour européenne des droits de l'homme
(obs. sous Cour eur. dr. h., arrêt Tamazount et autres c. France, 4 avril 2024)
par *Kelly Picard* 475

Un premier avis consultatif ambitieux sur les obligations internationales des États au regard du changement climatique
(obs. sous Tribunal international du droit de la mer, avis consultatif rendu à la suite de la demande soumise par la Commission des petits États insulaires sur le changement climatique et le droit international, 21 mai 2024)
par *Marta Duch Giménez* 493

La présomption d'innocence et ses prolongements au-delà du procès pénal
(obs. sous Cour eur. dr. h., Gde Ch., arrêt Nealon et Hallam c. Royaume-Uni, 11 juin 2024)
par *Marie-Aude Beernaert* 515

Résoudre le casse-tête des actes de la PESC face à l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme : l'arrêt KS et KD ou l'art complexe de la conciliation
(obs. sous C.J.U.E., Gde Ch., arrêt KS et KD, 10 septembre 2024, aff. jtes n° C-29/22 P et n° C-44/22 P)
par *Hélène Gaudin* 527

Le juge, les docteurs et le témoin de Jéhovah transfusé contre son gré : une esquivé procédurale de la Cour européenne... mais pas seulement !
(obs. sous Cour eur. dr. h., Gde Ch., arrêt Pindo Mulla c. Espagne, 17 septembre 2024)
par *Gérard Gonzalez* 541

Bibliographie 555

Revue des revues 595

Informations diverses 605